

Transfert de technologies : l'entrepreneur est-il forcément le chercheur ?

Madame Françoise MOISAND

Directrice du département valorisation et transfert de technologie

INSERM

14 et 15 mars 2002 Profession Bio-Entrepreneur

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

L'INSERM et son implication en terme de transfert de compétences

- **INSERM**

- 35 créations d'entreprises, 12 en 2001
- 60 chercheurs impliqués
- 250 salariés
- 40 familles de brevets

- **Projet**

- science / technologie
- propriété industrielle / biotechnologies
- besoins / marché / produits
- équipe / partenariat
- spécificité / biopharmacie
- réglementation / délais / coûts

L'INSERM et son implication en terme de transfert de compétences

- Les cinq enseignements clés

- Avoir d'autres lectures de la science / raisonner produits
- Identifier innovation dans contexte international
- Définir stratégie propriété industrielle / le brevet pourquoi ?
- Comprendre environnement légal / réglementaire / bioéthique
- Définir modèle entreprise cohérent / pas de « me too »

INNOVER et oser y aller

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

L'INSERM et son implication en terme de transfert de compétences

- **Entrepreneur / chercheur : des métiers**
 - recherche / chef d'équipe / gestion de projet
 - processus de R&D / industrialisation
 - communiquer comprendre / institutions / Anvar / VC...
 - organiser partenariat business développement ...
 - gérer le temps / différences cultures

Rassembler des hommes pour un projet

Inserm

Institut national
de la santé et de la recherche médicale

Pour en savoir plus

- **INSERM** – Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
 - **Département de la Valorisation et du Transfert de Technologie**
 - 101 rue de Tolbiac, 75654 Paris cedex 13
 - 01 44 23 60 20/21 fax : 01 45 85 07 66
 - www.inserm.fr
 - **INSERM TRANSFERT SA**
 - Directeur Général : Lionel Segard
 - 01 44 23 63 23
 - 101 rue de Tolbiac, 75654 Paris cedex 13